



CONSEIL DE QUARTIER SAINT-JACQUES

Compte-rendu de la réunion du 22 avril 2015

Présents : Thomas CHRISTIANI, Philippe COULAUD, Jean-Marc DUMONTET (Correspondant de Quartier), Francis LACHAISE, Eva MORIN, Didier PAILLET, Joëlle POINEAUD, René VALLADON, Klaus ZETER.

Excusés : Guy BÉCHON, Marie-Claude BERTHELOT, Jean-Baptiste DI ROMA, Jane OAKES, Christine ROSSET.

Participaient également :

Olivier TOUBOUL (Conseiller délégué à la Démocratie Locale), Jonathan MUNOZ (Directeur de Cabinet), Marilynne FERREIRA (élu référente Conseil de Quartier Centre-Ville /Gare), Yanick SCHWARTZ et Jérémy CHOLLET (Conseillers de Quartier Centre-Ville /Gare), Véronique ROCHÉ (présidente de St-Jacques Commerces), Cédric FARIA (président de La fête du Cognac), Thierry RICHARD (président des Joutes nautiques), Mario JAEN (élu référent du quartier St-Jacques), Ghislaine DESQUINES (service Démocratie Locale/Agenda 21 Ville).

1. Choix d'un ou d'une secrétaire de séance :

Joëlle POINEAUD se propose pour tenir ce rôle.

2. Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Aucune remarque n'est faite, les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 12 mars 2015.

3. Présentation du concours de fleurissement initié par le Conseil de Quartier Centre-Ville/Gare :

L'élu référente et deux Conseillers de Quartier Centre-ville Gare viennent présenter le concours de fleurissement initié par le Conseil de Quartier. Ce concours ouvert à tous les habitants de Cognac, a pour objet de contribuer à embellir la ville avec des fleurs. Cela concerne toutes les parties visibles depuis la rue pouvant y contribuer et classées en 3 catégories :

- façades, terrasses, balcons
- jardins et cours
- commerces.

Le concours est ouvert officiellement depuis hier, la date limite d'inscription est fixée au 19 juin prochain.

Mario JAEN rappelle qu'une conseillère de Quartier St-Jacques s'est portée volontaire pour participer au jury avec un représentant des 4 autres Conseils de Quartiers. Le Conseil de Quartier St-Jacques salue cette coopération inter-quartiers.

4. Intervention d'Olivier TOUBOUL et Jonathan MUNOZ :

Oliver TOUBOUL et Jonathan MUNOZ excusent Michel GOURINCHAS qui ne peut être présent à cette réunion. Ils expliquent que suite au budget 2015 voté lors du Conseil municipal du 9 avril dernier, et notamment par rapport à la hausse des impôts fonciers, le Maire a annoncé sa volonté de mettre tout en œuvre pour ne pas augmenter ceux de 2016 et ce malgré la baisse de dotation globale de fonctionnement de l'état de 800 000€, en impliquant les citoyens et les acteurs locaux.

Dans cet objectif, des groupes de travail vont être organisés pour étudier les pistes de manœuvre et co-construire le budget de fonctionnement 2016. Ces groupes seront constitués de Conseillers de Quartiers, d'Acteurs Locaux et du 1^{er} adjoint de la Ville. Une formation sur la construction d'un budget municipal sera faite dès le mois de juin prochain à tous les participants et deux réunions sont envisagées dans le courant du deuxième semestre 2015.

Un appel à volontaires est lancé auprès des Conseils de Quartiers pour participer à ces groupes de travail : l'idée est de retenir 3 participants par Conseil de Quartier, ceux-ci seront également chargés de faire le lien avec leur Conseil de Quartier respectif.

Les volontaires devront s'inscrire au prochain Conseil de Quartier.

5. Point sur le projet Mémoire de quartier :

- Le photographe a constaté que 3 des photos sélectionnées autour de la place du Solençon (anciennement du minage) étaient très voisines. Il propose au Conseil de Quartier d'en remplacer 2 éventuellement :
 - ➔ les membres du Conseil de Quartier précisent que tous les Conseillers de Quartier ayant voté individuellement pour la sélection des photos, ils ne souhaitent pas y apporter de modifications.
- Klaus ZETER contactera et accompagnera le photographe sur les sites pour prendre les vues restant à prendre et notamment pour celle qui doit être prise depuis l'intérieur du site de la maison GAGEY.

6. Étude de projets du Conseil de Quartier pour 2015 :

Des réponses et des remarques sont faites par rapport à des pistes de réflexion déjà évoquées :

- Fontaine de St Jacques :
 - ➔ la réparation de la fontaine représenterait un coût très important et entraînerait des dépenses de fonctionnement supplémentaires. Jonathan MUNOZ précise qu'il s'agit là d'un choix politique de la Ville de ne pas maintenir les jets d'eau et les fontaines de Cognac en fonctionnement (en dehors de celle de la place François 1^{er} et du jardin public) afin de réduire les coûts de fonctionnement
 - ➔ la modification de la structure pourrait être envisagée en maintenant un aspect minéral pour des raisons d'entretien.
- Fresque sur le mur de la Maison OTARD en haut de St Jacques :
 - ➔ les Conseillers de Quartier proposent de faire une demande à la Maison OTARD afin de leur soumettre l'idée de réaliser eux-mêmes un projet de fresque en rapport avec leur activité sur ce mur. Pour les Conseillers de Quartier, cela couperait la monotonie du site et contribuerait à l'embellissement du quartier.
- Aire de jeux chemin de halage/Jardins de St Fiacre :
 - ➔ un Conseiller de Quartier évoque l'idée d'aménager une aire de jeux (démontable l'hiver), à proximité du chemin de halage et des Jardins de St Fiacre.

Le Conseil de Quartier demande la présence d'un Responsable des services Techniques lors de la prochaine réunion afin d'évoquer techniquement ces pistes de réflexion et notamment celle de la fontaine de la place St-Jacques.

7. Point sur l'animation d'été du quartier-Le marché gourmand

Véronique ROCHE, Cédric FARIA et Thierry RICHARD nous informent de l'avancée des démarches liées aux exposants et aux associations :

- ➔ les demandes de buvettes seront déposées au plus tard la semaine prochaine
- ➔ la demande de matériel a du être faite par PROSMACAS, cela reste à vérifier
- ➔ les organisateurs prévoient environ 500 participants
- ➔ la descente aux flambeaux est confirmée par le canoë club
- ➔ les commerçants tiendront un stand de pains, crêpes, saucisses merguez, poulets et probablement de frites
- ➔ il y aura un mur d'escalade le vendredi et le samedi soir.

8. Informations et questions diverses

Réponses aux questions précédentes :

- concernant le mur de la rue Jules Brisson qui menacerait de tomber (près du n°240) :
 - ➔ lors de la vérification, les services ont constaté 2 parties dégradées au droit de 2 piliers, toutefois il n'y a pas de risque d'éboulement sur le domaine public
- à propos de la réglementation sur le stationnement à proximité des passages piétons, il n'y a pas de distance réglementaire pour le moment. Toutefois des recommandations sont faites pour améliorer la covisibilité entre conducteur et piéton comme cela est prévu par d'autres pays européens du nord; à cet effet il est possible de :
 - ➔ créer des avancées de trottoirs au droit du passage piéton
 - ➔ neutraliser une longueur d'arrêt ou de stationnement en amont du passage piéton de 5m ou de 3m quand il existe une avancée de trottoir (schémas joint en annexe)
- pour les demandes par le biais du Conseil de Quartier du propriétaire de la villa "la Frileuse" située rue de la Commodité :
 - ➔ réhabilitation du trottoir qui longe sa propriété : techniquement, l'état du trottoir est considéré comme correct et non prioritaire pour le moment
 - ➔ ajout d'un panneau à l'extrémité de la rue : 1 panneau a été commandé pour l'extrémité (côté rue Lecocq De Boisbaudran)
 - ➔ serait-il possible de renommer la rue? La procédure à respecter est la suivante : les riverains adressent une demande écrite au Maire, celle-ci est étudiée par la commission concernée et doit ensuite être validée en Conseil Municipal
- pour les problèmes de réception de stations radios à proximité du château d'eau, depuis l'installation d'antennes relais sur le Château d'eau signalés par des Conseillers de Quartiers :
 - ➔ les services techniques de la Ville n'ont pas la compétence pour répondre à cette question. Les causes connues peuvent être diverses (qualité des appareils...) ainsi que les solutions (installation d'un amplificateur...). Il est proposé aux Conseillers de Quartier de consulter directement le CSA, éventuellement l'Agence Nationale pour les Fréquences Radio et éventuellement les opérateurs concernés.

La date de la prochaine réunion du Conseil de Quartier est fixée au :

jeudi 21 mai 2015 à 18h30 à la maison de quartier, 33 rue d'Angelier.